

COMMUNIQUE DE PRESSE

BPCE et Generali annoncent leur projet de création du plus grand gestionnaire d'actifs en Europe par les revenus, acteur mondial de premier plan

Milan & Paris, 21 janvier 2025 – Assicurazioni Generali S.p.A. ("Generali") et BPCE annoncent aujourd'hui la signature d'un Protocole d'Accord (*Memorandum of Understanding* ou "MoU") non contraignant visant à rassembler, dans une entreprise commune, les activités de gestion d'actifs de Generali Investments Holding ("GIH")¹ et de Natixis Investment Managers ("Natixis IM"). BPCE (via Natixis IM) et GIH détiendraient chacun 50 % des activités combinées avec une gouvernance et un contrôle équilibrés.

Présentation du projet d'entreprise commune

- Création d'un champion mondial, avec 1 900 milliards d'euros² d'actifs sous gestion (AuM), se classant au 9^e rang mondial en termes d'AuM et 1^{er} gestionnaire d'actifs en Europe, avec des revenus de 4,1 milliards d'euros³.
- Taille critique dans un marché de la gestion d'actifs en forte évolution, en s'appuyant sur une complémentarité géographique en France, en Italie et aux Etats-Unis, ainsi que sur des expertises diversifiées, une gamme étendue de sociétés de gestion affiliées et des équipes de grande qualité.
- N°1 mondial en gestion assurantielle par les AuM⁴, avec une forte capacité à poursuivre sa croissance en se développant dans la gestion assurantielle pour compte de tiers, un secteur en pleine expansion.
- Une offre enrichie en gestion d'actifs privés pour répondre aux attentes croissantes des clients dans ce domaine. Pour atteindre cet objectif stratégique, la nouvelle entreprise s'appuierait notamment sur les engagements d'apport de *seed money* et de capital permanent par Generali.
- Des capacités de distribution mondiales pour satisfaire tous types de besoins des clients, avec des stratégies et des solutions d'investissement innovantes et diversifiées.
- Un potentiel de création de valeur grâce à la puissante combinaison des actifs apportés par BPCE et Generali, l'engagement de Generali d'apporter 15 milliards d'euros de *seed money* et des opportunités de synergie et de croissance.
- Une entreprise contrôlée conjointement à 50 %, s'appuyant sur un engagement de long terme de BPCE et Generali, reposant sur des contrats d'une durée de 15 ans. BPCE bénéficierait de dividendes préférentiels en 2026 et 2027, tandis que Generali bénéficierait, sur la même période, du remboursement d'un prêt lié au financement de l'acquisition de MGG récemment annoncée⁵.

¹ Le périmètre ne comprend pas Guotai AMC ou Generali China AMC.

² Données au 30 septembre 2024.

³ Sur la base des revenus 2023 du périmètre de la transaction.

⁴ Sur la base des actifs des fonds généraux.

⁵ Distribution préférentielle de dividendes à BPCE de 125 M€ par an en 2026 et 2027. Generali bénéficierait sur la même période 2026 et 2027 du remboursement d'un prêt d'environ 230 M€ utilisé par GIH pour financer l'acquisition de MGG.

- Une structure de gouvernance équilibrée reflétant le co-contrôle, avec le président du directoire de BPCE, Nicolas Namias, qui assurerait la présidence du conseil d'administration de la nouvelle entité, tandis que le directeur général de Generali, Philippe Donnet, en serait le vice-président. Woody Bradford, actuellement directeur général de GIH, deviendrait le directeur général de la nouvelle entité, tandis que Philippe Setbon, actuellement directeur général de Natixis IM, serait le directeur général adjoint.
- Une opportunité unique d'apporter de la valeur à toutes les parties prenantes : investisseurs, clients *retail* et institutionnels, sociétés de gestion affiliées et collaborateurs, avec un accent mis sur la croissance, l'innovation, la durabilité et la performance.
- Les instances représentatives du personnel des différentes parties concernées seront consultées avant la signature définitive des accords relatifs à la transaction. La réalisation effective (*closing*) dépendra de l'obtention des autorisations réglementaires usuelles, avec une date de réalisation attendue début 2026.

Philippe Donnet, directeur général de Assicurazioni Generali, a déclaré :

“ En tant qu'assureur et gestionnaire d'actifs intégré de premier plan et de dimension mondiale avec une vision de long terme claire, consistant à être le partenaire de nos clients tout au long de leur vie, Generali s'engage à poursuivre et amplifier la transformation et la diversification de notre groupe. La création d'une joint-venture avec BPCE représenterait une opportunité unique de bâtir un gestionnaire d'actifs leader en Europe et dans le Top 10 au niveau mondial, qui capitaliserait sur son ancrage fort en Italie, en France et aux Etats-Unis pour répondre aux besoins de ses clients en constante évolution, sous la direction de Woody Bradford, Philippe Setbon, Nicolas Namias et moi-même. Notre marché domestique en Italie, ainsi que les marchés dans tous les autres pays dans lesquels nous opérons, bénéficieraient d'une plateforme de gestion d'actifs encore plus forte avec des capacités d'investissement profitant à l'économie réelle.

S'associer à BPCE, qui partage une culture et une approche opérationnelle semblables aux nôtres, crée les conditions d'une mise en œuvre progressive et réussie du rapprochement de nos activités. Cette joint-venture constitue une étape majeure depuis le lancement des activités de gestion d'actifs de Generali il y a sept ans et témoigne des avancées significatives réalisées au fur et à mesure du déploiement de notre stratégie. Je suis extrêmement fier du travail sans relâche qui a été accompli par nos collaborateurs et nos affiliés tout au long cette période.”

Nicolas Namias, président du directoire de BPCE, a déclaré :

“Depuis 20 ans, BPCE a construit une activité de gestion d'actifs exceptionnelle à travers un modèle multi-affiliés qui crée de la valeur pour toutes nos parties prenantes, notamment nos clients et nos actionnaires, les Banques Populaires et les Caisses d'Epargne. Nous sommes fiers d'avoir réuni une telle diversité de talents et d'avoir construit un gestionnaire d'actifs aussi équilibré entre l'Europe et les Etats-Unis.

Aujourd'hui, nous sommes très heureux de franchir une nouvelle étape vers la création du plus grand gestionnaire d'actifs en Europe et d'un acteur mondial de premier plan, aux côtés de Generali, une institution financière qui partage nos valeurs. Avec Philippe Donnet, Woody Bradford, Philippe Setbon et les équipes de Generali Investments et de Natixis IM, nous capitaliserons sur nos forces en France, en Italie et aux Etats-Unis afin de continuer à innover pour nos clients et participer ainsi à la transformation du secteur de la gestion d'actifs.

Avec notre projet Vision 2030 lancé au mois de juin dernier, nous avons exprimé notre ambition de nous développer en France, en Europe et dans le monde. Il est particulièrement stimulant d'engager un projet en telle résonance avec nos objectifs stratégiques.

Après le projet de création du leader du leasing de biens d'équipement en Europe, puis celui d'un des plus grands processeurs de paiements en Europe, cette nouvelle ambition dans le domaine de la gestion d'actifs illustre à quel point la dynamique de transformation et d'accélération est pleinement enclenchée au sein de BPCE.”

Points clés sur l'activité

Avec 1 900 milliards d'euros² d'actifs sous gestion, le rapprochement envisagé créerait une plateforme de gestion d'actifs mondiale avec des positions de leader et une taille critique aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord. L'entité combinée se classerait 1^{re} par les revenus et 2^e par les actifs sous gestion en Europe ; 9^e par les actifs sous gestion et 1^{ère} en gestion assurantielle au plan mondial ⁶.

La création d'un gestionnaire d'actifs leader, avec des racines européennes solides, et soutenu par BPCE et Generali, constituerait une occasion unique de construire et de développer une plateforme particulièrement bien positionnée pour affronter la concurrence au niveau mondial, créatrice de valeurs pour toutes ses parties prenantes dans l'ensemble de ses géographies. BPCE et Generali ont en partage une longue tradition d'investissement dans la croissance et la résilience des économies où elles opèrent, apportant ainsi une contribution significative à travers les investissements de leurs sociétés de gestion.

Les deux groupes partagent une même approche dans la mise en œuvre de modèles multi-affiliés qui ont montré leur capacité à créer de la valeur. La plateforme combinée proposerait une gamme étendue de solutions d'investissement à destination de tous types de clients dans le monde : clients *retail* des Banques Populaires et des Caisses d'Epargne, *wholesale intermediaries*, investisseurs institutionnels. La nouvelle joint-venture offrirait une gamme complète de solutions dans les classes d'actifs traditionnelles et alternatives, ce qui permettrait de répondre aux besoins de plus en plus sophistiqués des clients.

La plateforme combinée serait également particulièrement bien placée pour continuer à développer ses activités pour compte de tiers en Europe, en Amérique du Nord et dans les régions à fort potentiel de croissance en Asie, en s'appuyant sur un réseau de distribution mondial intégrant une plateforme de distribution centralisée performante ainsi que des partenariats multicanaux de proximité.

En outre, Cathay Life, une filiale de Cathay Financial Holdings, l'une des plus grandes institutions financières basées en Asie, demeurerait un partenaire stratégique important.

BPCE et Generali conserveraient une pleine autorité sur les décisions d'allocations concernant leurs fonds généraux d'assurance.

Par conséquent, la joint-venture bénéficierait d'un pool important de capital d'assurance à long terme procurant un avantage compétitif significatif pour l'ensemble des affiliés. BPCE et Generali bénéficieraient d'opportunités pour investir leur capital, développer de nouvelles stratégies qui seraient autant de leviers de croissance, particulièrement dans les actifs privés.

En ligne avec sa philosophie d'investissement, Generali s'engagerait à apporter 15 milliards d'euros de *seed money* sur 5 ans au bénéfice des affiliés du nouvel ensemble, améliorant ainsi leur capacité à développer de nouvelles stratégies d'investissement, à étendre leur offre produits et leurs expertises.

Points clés financiers

La joint-venture résulterait de l'apport d'actifs et d'activités valorisés environ à 9,5 milliards d'euros au total. La nouvelle structure générerait 1 900 milliards d'euros d'actifs, avec une répartition équilibrée et diversifiée caractérisée par :

- une présence mondiale réparties entre plusieurs grandes régions : Europe (61 % des actifs sous gestion), avec notamment des positions fortes en France et en Italie ; Amérique du Nord (34 % des actifs sous gestion) ainsi qu'une présence en Asie Pacifique (5 % des actifs sous gestion).
- une gamme complète de stratégies couvrant toutes les classes d'actifs ; obligations (environ 65 % des actifs sous gestion), actions (environ 21 % des actifs sous gestion), ainsi qu'une franchise reconnue dans les actifs privés et autres stratégies (environ 14 % des actifs sous gestion).

⁶ Sur la base d'analyses conduites par Oliver Wyman.



L'entité combinée serait au service des clients directs des deux groupes ainsi que de clients tiers. Les assureurs et les fonds de pension constitueraient plus de la moitié des actifs (environ 61% des actifs sous gestion), le reste étant partagé entre les autres clients institutionnels et les clients *retail / wholesale* (respectivement environ 14 % et 25 % des actifs sous gestion).

Un impact financier positif pour les actionnaires

L'opération serait créatrice de valeur à travers de nouvelles opportunités de croissance et les synergies générées. Elle serait relative concernant les résultats de BPCE ainsi que les résultats et cash ajustés de Generali dès la première année⁷.

A l'issue du projet, l'impact sur le ratio CET1 du Groupe BPCE serait neutre et l'impact sur le ratio Solvency II de Generali serait globalement neutre. GIH serait déconsolidé du périmètre comptable de Generali. A l'avenir, les participations de BPCE et de Generali dans la joint-venture seraient comptabilisées par la méthode de la mise en équivalence, en raison du contrôle conjoint.

Points clés concernant la structure, la gouvernance et les collaborateurs

La joint-venture serait contrôlée conjointement par les deux institutions financières, chacune détenant une participation de 50 %. Sa structure Elle fonctionnerait avec une gouvernance conjointe, une représentation et un contrôle équilibrés.

L'entité holding regroupant les activités combinées serait basée à Amsterdam (Pays-Bas), tandis que ses principales filiales opérationnelles seraient localisées en France, en Italie et aux Etats-Unis.

Le Conseil d'Administration de l'entité combinée comporterait un nombre égal de représentants de BPCE et de Generali, complété par trois administrateurs indépendants, sélectionnés conjointement par BPCE et Generali. A la création de la joint-venture, le président du directoire de BPCE, Nicolas Namias, deviendrait président du conseil d'administration, tandis que le directeur général de Generali, Philippe Donnet, deviendrait vice-président.

Woody Bradford, actuel directeur général de GIH, deviendrait directeur général de la nouvelle entité, tandis que Philippe Setbon, actuellement directeur général de Natixis IM, deviendrait directeur général adjoint.

La création de ce leader mondial de la gestion des actifs offrirait également aux collaborateurs de nouvelles opportunités de carrière sur le plan international. La préservation et la promotion de l'esprit entrepreneurial des affiliés feraient l'objet d'une attention particulière.

Les instances représentatives du personnel des différentes parties concernées seront consultées avant la signature définitive des accords relatifs à la transaction. La réalisation effective (*closing*) dépendra de l'obtention des autorisations réglementaires usuelles avec une date de réalisation attendue début 2026.

Press Contacts

Anne-Sophie Gentil : + 33 6 32 92 24 94
as@kairosconsulting.fr

Generali

Monica Provini: +39 340-4963420

monica.provini@generali.com

Media Relations

T +39.02.43535014 media@generali.com A propos de BPCE

BPCE

Christophe Gilbert : 33 (0)1 40 39 66 00 / 33 (0)6 73 76 38 98

christophe.gilbert@bpce.fr

⁷ Pour BPCE : y compris distribution préférentielle de dividendes. Pour Generali : hors CTAs et distribution préférentielle de dividendes à BPCE de 125 M€ par an sur 2026 et 2027. L'impact serait globalement neutre hors CTAs mais incluant la distribution préférentielle de dividendes. Generali bénéficierait sur la même période 2026 et 2027 du remboursement d'un prêt d'environ 230 M€ utilisé par GIH pour financer l'acquisition de MGG.



Le Groupe BPCE est le deuxième acteur bancaire en France et le 4^e en Europe en fonds propres. Avec 100 000 collaborateurs, il est au service de 35 millions de clients dans le monde, particuliers, professionnels, entreprises, investisseurs et collectivités locales. Il est présent dans la banque de proximité et l'assurance en France avec ses deux grands réseaux Banque Populaire et Caisse d'Epargne ainsi que la Banque Palatine et Oney. Il déploie également au niveau mondial les métiers de gestion d'actifs et de fortune, avec Natixis Investment Managers, et de banque de grande clientèle avec Natixis Corporate & Investment Banking. La solidité financière du Groupe est reconnue par quatre agences de notation financière avec les notes LT de rang senior préféré suivantes : Moody's (A1, perspective stable), Standard & Poor's (A+, perspective stable), Fitch (A+, perspective stable) et R&I (A+, perspective stable).

A propos de Generali

Generali est l'un des plus grands groupes internationaux d'assurance et de gestion d'actifs. Fondé en 1831, il est implanté dans 50 pays et a réalisé un chiffre d'affaires de 82,5 milliards d'euros en 2023. Avec environ 82 000 collaborateurs au service de 70 millions de clients à travers le monde, le Groupe occupe une position de leader en Europe et une place croissante en Asie et en Amérique latine. L'ambition de Generali est d'être le partenaire de ses clients tout au long de leur vie, en leur proposant des solutions innovantes et personnalisées et en s'appuyant sur un réseau de distribution inégalé, une expérience client de premier ordre et ses capacités de distribution mondiale digitalisée. Le Groupe a pleinement intégré le développement durable dans tous ses choix stratégiques, dans le but de créer de la valeur pour toutes les parties prenantes tout en construisant une société plus juste et plus résiliente.